

Pour la conquête sociale, la lutte collective est et reste essentielle !

Appelé-es et organisé-es par la CGT, les personnels de la chaîne hôtelière de luxe Park Hyatt et de son prestataire de nettoyage STN viennent d'obtenir gain de cause après plus de 87 jours de grève. Comme chez ONET fin 2017 au bout de 45 jours de grève avec l'aide de Solidaires et de ses syndicats, ils et elles ont obtenu des victoires importantes : intégration de la prise en charge de 100 % du pass navigo, 13ème mois... dans leur contrat de travail avec impossibilité en cas de reprise par un nouveau prestataire de remise en cause de ces acquis. De leur côté, même s'ils et elles ne sont pas parvenu-es à se faire embaucher directement par Park Hyatt, les salarié-es de STN ont obtenu que leur grille de rémunération soit alignée sur celle beaucoup plus avantageuse de son donneur d'ordre. Ensuite ils et elles pourront être désigné-es comme représentant-es de proximité dans le cadre du nouveau CSE à élire à Park Hyatt en 2019. Un véritable pied de nez aux ordonnances Macron !

Une répartition plus juste des richesses dans l'entreprise de luxe, voilà ce qu'ont obtenu grace à leur combat ces salarié-es en lutte depuis le 25 septembre. Comme quoi, soutenues par les organisations syndicales, les victoires sont tout à fait possibles, y compris dans le monde du travail.

Gilets jaunes, salarié-es et leurs syndicats, c'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter. C'est toutes et tous ensemble qu'on peut gagner.

Paris le 26 décembre 2018

**31 rue de la grange aux
belles 75 010 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

